



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DES LANDES

Mont-de-Marsan, le 16 avril 2014

Communiqué de presse

Risque feux de forêt dans le Sud-Ouest de la France

Conformément au protocole mis en œuvre l'an dernier entre Michel DELPUECH, préfet de la zone de défense et de sécurité du Sud-Ouest et les services de la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises (DGSCGC), **deux avions bombardiers d'eau (trackers) sont pré-positionnés depuis le 15 avril sur la base aérienne de Bordeaux Mérignac, prêts à intervenir sur tout départ de feux.**

La situation anticyclonique prévue ces prochains jours, accompagnée de températures élevées (26°C dans les Landes), de faibles taux d'humidité (30 à 40%) et de vents forts (30 à 40 km/h en moyenne avec des rafales à 55 km/h en Charente-Maritime voire en Nord Médoc) ont en effet conduit à placer tous les Services départementaux d'incendies et de secours (SDIS) du massif Landais en « risque opérationnel » pour les feux de forêt.

Le risque est qualifié de « modéré » dans les Landes et « sévère » en Dordogne.

Ces moyens aériens resteront à la disposition du préfet de la zone de sécurité et de défense du Sud Ouest tant que le risque sévère sera établi.

Pour mémoire, le pré-positionnement des moyens aériens de la Sécurité Civile repose sur le niveau de risque opérationnel du massif des Landes de Gascogne. Sa détermination est établie par le centre opérationnel de zone, en lien avec Météo France et les CODIS, sur la base des bulletins quotidiens feux de forêt, des cartes de risques et des informations relatives à l'activité opérationnelle du SDIS.

[Contact Presse :](#)

Marion DOURTHE – 05 58 06 58 14 – 06 32 63 68 82
Thierry MORIER – 05 58 06 72 49 – 06 37 04 61 13 – thierry.morier@landes.gouv.fr